

Label Rouge

Le logo Label Rouge garantit la qualité supérieure d'un produit et d'un mode de production particulier. A toutes les étapes de la production et de l'élaboration, le produit doit répondre à des contrôles et exigences sévères en matière de qualité et de goût. On le retrouve sur les viandes, les volailles, les charcuteries et les produits laitiers, mais aussi sur les produits de la mer, les fruits et légumes.



Atout qualité certifié

Le logo de la certification de conformité atteste que le produit possède des qualités spécifiques ou suit des règles de fabrication particulières, strictement contrôlées. C'est la garantie d'une qualité régulière et distincte du produit courant. Quand les qualités ou les règles de fabrication sont normalisées par l'AFNOR, le logo NF peut apparaître sur le produit.



Agriculture biologique (AB)

Le logo AB garantit qu'un aliment est issu d'un mode de production naturel et respectueux des équilibres où les agriculteurs s'interdisent d'utiliser des produits chimiques de synthèse. Ce choix permet de nourrir, avec des végétaux bio, des animaux qui fournissent les matières organiques nécessaires aux cultures. Les agriculteurs bio ont comme souci de protéger la nature, d'assurer le bien être des animaux et de rechercher la diversité dans les productions.



N. BAUDOIN

Le pâturage tournant

On distingue deux types de pâturage : le pâturage libre qui consiste à lâcher l'ensemble du troupeau sur l'ensemble de la surface d'un pré; le pâturage tournant où l'on divise les prés pour contrôler la pousse et éventuellement la récolte de l'herbe.

Par rapport au pâturage libre, le pâturage tournant permet une meilleure gestion de l'herbe et du troupeau.

Laissés en pâturage libre, les animaux gaspillent 30 à 50 % de l'herbe abondante au printemps, ils laissent de nombreux refus et rapidement se développent des zones sous-pâturées et d'autres au contraire, sur-pâturées. Le phénomène d'arrêt de végétation d'été est accentué par ce type de pâturage, du fait que les animaux sont incapables de supprimer toutes les ébauches d'épis.

Le pâturage tournant évite ces inconvénients. Son principe se résume en quatre points :

- diviser l'ensemble des prairies en parcelles de surface sensiblement identique,
- y faire pâturer les animaux pendant peu de temps (2 à 5 jours),
- soumettre la parcelle, après le passage des animaux, à divers soins d'entretien : fauche de refus, apport d'azote,
- sortir certaines parcelles de la rotation pour les soumettre à la fauche, de manière à ce que chaque parcelle soit fauchée au moins une fois tous les deux ans.

Ce type de pâturage nécessite un nombre assez conséquent de parcelles,

mais permet un chargement "instantané" très important. On peut par exemple, faire "tourner" une vingtaine de juments suitées sur des "sous-parcelles" d'un hectare et demi, ce qui explique le temps de séjour très court.

Aménagement :

Les clôtures périphériques sont constituées en piquets fixes, garnis de deux rangs de fils électriques. Les séparations intérieures sont réalisées en piquets "volants", toujours garnis de deux rangs de fils électriques.

Le seul inconvénient du pâturage tournant réside dans un coût élevé de matériel de clôture.

Gestion des animaux et des pâtures : Des essais conduits pendant dix ans, par la Station Expérimentale des haras, sur deux sites géographiques très différents : à Chamberet (Limousin) et au Haras national du Pin (Normandie), ont permis de décrire le mode de conduite à l'herbe, sur des pâturages de type tournant, de poulains de selle en croissance et d'étudier quelques facteurs de variations des performances.

Un certain nombre de recommandations quant à la conduite à l'herbe de cette catégorie de chevaux en découle.

Les animaux utilisés dans ces essais sont principalement des poulains AA ou SF : conduits en station pendant les phases d'hivernage, ils ont réalisé 3 saisons de pâturage (12-18 mois, 24-30 mois et 36-42 mois) soit à la Station expérimentale des haras, soit au Haras national du Pin.

Les durées moyennes de pâturage :

Elles varient entre 164 jours \pm 27 à Chamberet et 147 jours \pm 18 au Pin, en fonction de l'année. La durée supérieure, enregistrée à Chamberet, est liée à une portance supérieure des sols, permettant une entrée sur les parcelles plus précoce qu'au Pin (24/04 \pm 5 jours contre 4/05 \pm 15 jours).

Les fumures ont varié entre 100 et 200 U d'azote à l'hectare, fractionnés en trois épandages début mars et à la fin des deux premiers cycles.

La surface des parcelles varie de 1 à 2 ha, les refus étant fauchés systématiquement au cours des 3 jours suivant la sortie des animaux de la parcelle.

Le nombre de cycle varie de 4 à 5. La durée normale des cycles varie de 30 \pm 8 jours à 34 \pm 6 jours pour les 1er, 2ème et 3ème cycles. Elle s'allonge par la suite jusqu'à 50 jours pour les 4ème et 5ème cycles.

Le temps de séjour sur les parcelles, court au printemps (4 à 7 jours : 1er cycle) s'allonge donc à partir du 3ème cycle jusqu'à 14 - 15 jours.

Les surfaces exploitées :

Principal atout du pâturage tournant, au cours du premier cycle, 12,5 % de la surface est fauchée au Pin contre 46 % à Chamberet, avec des variations de 30 à 60 % selon l'année. Les quantités de foin récoltées sont de 4,2 tonnes de MS/ha sur chacun de deux sites. Les surfaces fauchées ont été pâturées à partir du 3ème cycle.

Le chargement :

Le chargement moyen est de 1,7 à 1,9 animaux/ha quel que soit l'âge des animaux. En revanche, les chargements évoluent en fonction du cycle : ils sont en moyenne de 2,2 animaux/ha (avec des variations de 1,2 à 3,0) au premier cycle et chutent à 1,7 (avec une variation de 1,2 à 2,5) soit environ 60 % du premier cycle, au cours des cycles suivants, en raison de la sécheresse estivale.

Les croissances :

L'herbe est d'autant mieux valorisée par le poulain qu'il a été restreint au cours de l'hiver qui précède la saison de pâturage. Il existe une croissance compensatrice à l'herbe variable avec l'âge des animaux. Quel que soit l'âge des animaux, la croissance réalisée est toujours maximale au premier cycle (croissance maximale 1400 g/animal/jour, pour des poulains de 1 an), elle chute ensuite aux 2ème et 3ème cycles, pour n'atteindre respectivement que 53 et 42 % des valeurs obtenues au premier cycle.

La baisse de digestibilité de l'herbe, ainsi que la diminution de sa valeur nutritive (notamment azotée) se traduit par une détérioration de la vitesse de croissance lorsque le stade végétatif de l'herbe approche de l'épiaison, voire de la floraison.

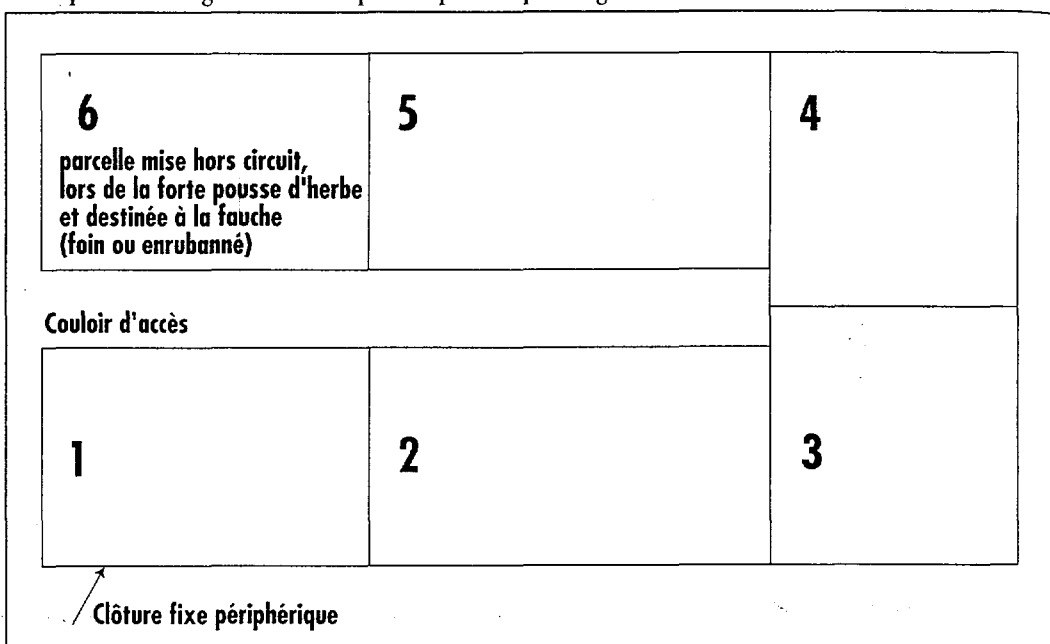
La qualité du pâturage intervient de façon importante sur les résultats de croissance à l'herbe : l'optimum consistant à utiliser une herbe jeune.

La hauteur d'herbe constitue un indicatif précieux pour décider l'entrée ou la sortie sur une parcelle.

Afin d'optimiser la gestion de l'herbe en pâturage tournant, on peut retenir les principes suivants :

- à l'entrée des animaux sur une parcelle, la hauteur de l'herbe doit se situer entre 10 et 15 cm,
- entre 15 et 20 cm, la fauche est conseillée, mais le pâturage est encore possible,

Exemple d'aménagement d'une prairie pour le pâturage rationné



- au-delà de 20 cm de hauteur moyenne, il est recommandé de faucher la parcelle,
- Il faut sortir les animaux de la parcelle pâturée lorsque la hauteur d'herbe restante se situe entre 5 et 6 cm en moyenne.

Cette mesure de hauteur d'herbe peut être réalisée grâce à un appareil simple mis au point par l'I.T.C.F. : "l'herbomètre" qui consiste en une canne graduée munie d'un plateau qui repose sur le couvert végétal et indique ainsi sa hauteur par rapport au niveau du sol. L'utilisation de cet appareil de coût modeste (490 F) permet ainsi d'avoir une mesure objective et une aide pratique aux décisions : de pâture ou de fauche, d'entrée ou de sortie de parcelle.

EN RÉSUMÉ :

Des règles simples sont à retenir pour réussir le pâturage tournant :

- Date de mise à l'herbe précoce.
- Hauteur d'herbe optimale : 10 cm – 15 cm.
- Rotation rapide (4 à 7 jours).
- Fauche systématique des refus dès le 2ème cycle.
- Fauche des surfaces excédentaires : 15 à 50 % de la surface totale.

- Premier cycle d'une durée de 20 – 30 jours.
- Durée des cycles suivants : 30 à 45 jours.
- Fumure azotée permettant d'accélérer la pousse de l'herbe.
- Chargement élevé : en moyenne 2 chevaux/ha pendant toute la phase d'herbe.
- Récolte de fourrage une année sur trois, pour limiter l'extension des zones de refus.

C. TRILLAUD-GEYL

POUR EN SAVOIR PLUS :

Exploitation du pâturage par le cheval en croissance

(C. Trillaud-Geyl, A. Thirion, G. Bigot, M. Jussiaux, W. Martin-Rosset)

16è Journée d'Etude

CEREOPA - 7 mars 1990.

I.T.C.F. :

L'herbomètre, plus de précision pour l'herbe

Institut Technique des Céréales

et des Fourrages,

8 av. du Président Wilson

75 116 - Paris.

Distributeur :

AGRO-SYSTEMES

Route de St Roch

37 390 - La Membrolle.